La commission des lois du Sénat se félicite du "chemin parcouru"

Publication : mercredi 3 septembre 2014 11:42

Dépêche de Tahiti, 5 août 2014

NOUVELLE-CALÉDONIE - Rencontres avec les autorités dans les trois provinces

La commission des lois du Sénat se félicite du *"chemin parcouru"*

La commission des lois du Sénat s'est félicitée hier du *"chemin parcouru"* en Nouvelle-Calédonie, soulignant les *"aspects positifs"* du processus de décolonisation en cours, au terme d'une mission d'une semaine dans l'archipel.

"Il y a un processus en cours qui a beaucoup d'aspects positifs (..) et qui se déroule avec l'implication forte de l'Etat", a déclaré à la presse Jean-Pierre Sueur, président de la commission des lois du Sénat.

En compagnie des sénatrices Catherine Tasca (PS) et Sophie Joissains (UMP), il achevait une semaine de rencontres avec les autorités politiques, syndicales, coutumières et patronales dans les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie.

Cette visite intervient alors que s'est ouvert en mai le dernier mandat de l'accord de Nouméa (1998), qui a mis sur les rails un processus de décolonisation par étapes.

D'ici 2018, un référendum d'autodétermination sera organisé. *"Il faut que ce vote ait lieu, la République a pris des engagements forts et doit les respecter. Personne ne comprendrait que les Calédoniens ne soient pas consultés"*, a déclaré M. Sueur, tout en prônant le dialogue entre les partenaires de l'accord de Nouméa (État, non-indépendantistes et indépendantistes).

"Il y a un processus en cours qui a beaucoup d'aspects positifs (..) et qui se déroule avec l'implication forte de l'Etat", a déclaré à la presse Jean-Pierre Sueur, président de la commission des lois du Sénat.

Catherine Tasca s'est de son côté réjouie *"du chemin parcouru"* par l'archipel, en termes de formation, de développement industriel ou d'urbanisation.

La délégation a cependant souligné que *"la vie chère, le chômage et le manque de logements sociaux"*, avaient été au cœur de leurs entretiens avec les syndicats.

Enfin, les membres de la commission des lois se sont félicités des travaux de rénovation engagés à la prison du Camp-Est à Nouméa, qui figurait il y a quelques années au rang des pires établissements pénitentiaires de la République. ■

Phoca PDF